LES JARDINS DE LULLY

Procédure de vente

VENTE CLÉ EN MAIN

1	2	3	4	5	6	7
Présentation	**Attribution**	**Réservation**	**Engagement**	**Construction**	**Financement**	**Livraison**
• Découverte en ligne des informations sur le quartier, les immeubles et les logements • Fiche d'inscription à remplir et retourner avec les annexes demandées	• Rendez-vous avec le courtier • Choix du lot • Mise en relation avec le partenaire bancaire du projet pour validation du financement	• Signature de la convention de réservation • Versement de l'acompte de réservation auprès du notaire • Accusé de réception des fonds par le notaire • Confirmation du financement par notre partenaire bancaire	• Versement de 20 % du prix, déduction faite de l'acompte • Signature de la promesse de vente chez le notaire • Démarche en cas de retrait du 2ème ou 3ème pilier	• Validation des divers plans (installations électriques, éventuelles modifications des acquéreurs) • Validation des éventuels devis • Choix des cuisines et sanitaires • Choix des revêtements des sols et des murs	• Signature du contrat hypothécaire auprès de la banque de son choix • Informer le notaire du montant du crédit et de la cédule hypothécaire nécessaire	• Relevé des retouches et éventuels défauts sur place • Signature de l'acte d'achat et de l'acte hypothécaire chez le notaire • Versement du solde du prix chez le notaire • Remise des clés

Versement
Acompte de réservation
CHF 20'000

Versement
20 % du prix de vente moins acompte de réservation

Versement
80 % du prix de vente